

# **Les marchés mondiaux du riz**

## **Structure et fonctionnement**

---

Observatoire des marchés internationaux

Patricio MENDEZ del VILLAR



**Unité de recherche économie des filières**  
Documents de travail en économie des filières  
N° 18-94 - août 1994

# **Les marchés mondiaux du riz**

## **Structure et fonctionnement**

Observatoire des marchés internationaux



Centre de coopération internationale  
en recherche agronomique pour le développement



# SOMMAIRE

---

Résumé .....	2
Introduction .....	p. 3
La production mondiale .....	P. 3
La consommation mondiale .....	p. 4
1. Les échanges internationaux de riz .....	p. 5
1.1 Les pôles d'importation .....	p. 5
1.2 Les pôles d'exportation .....	p. 6
2. La segmentation du marché du riz .....	p. 8
2.1 Le riz de qualité supérieur .....	p. 8
2.2 Le riz de basse qualité .....	p. 9
2.3 Les importateurs par qualité de riz .....	p. 9
3. Evolution des prix mondiaux .....	p. 10
3.1 La formation des prix .....	p. 10
3.2 L'instabilité des prix .....	p. 11
3.2.1 Les prix et les cycles de production .....	p. 11
3.2.2 Les irrégularités de la demande d'importation .....	p. 12
3.2.3 L'évolution de l'offre d'exportation .....	p. 13
4. La régularité de l'offre d'exportation .....	p. 14
5. Les facteurs d'instabilité de la demande d'importation .....	p. 15
6. Stratégies commerciales et adaptation au marché international .....	p. 16
7. Les perspectives générales du commerce international du riz .....	p. 17
Bibliographie .....	p. 18
Les pratiques commerciales .....	p. 19

## RESUME

---

Le marché du riz est marginal si on le compare à d'autres marchés agro-alimentaires (blé, maïs...). La production est concentrée en Asie, les échanges sont irréguliers et s'effectuent de manière résiduelle: ils représentent 4% de la production mondiale. Ces caractéristiques entraînent une grande instabilité des prix internationaux et font de ce marché l'un des plus risqués.

Les incertitudes qui pèsent sur le marché à moyen et à long terme dépendent pour une large part, de l'évolution de la production mondiale dans les pays déficitaires qui font appel au marché de façon irrégulière. En revanche, il existe des cycles de prix, à court terme, liés aux cycles de production des principaux exportateurs.

Face à cette instabilité chronique, les tentatives de régulation du commerce se font uniquement au niveau national et non pas à une échelle internationale (accord par produit). Aussi, la compétition internationale est-elle de plus en plus agressive (guerres des prix, subventions, protections...), laquelle conduit à une nouvelle donne sur le plan mondial.

MOTS-CLES: RIZ, PRODUCTION, CONSOMMATION, COMMERCE INTERNATIONAL, PRIX, POLITIQUE DE PRIX, ASIE, AFRIQUE, THAILANDE, ETATS UNIS, VIET-NAN, JAPON.

# Introduction

## La production mondiale

Le riz paddy avec une production moyenne de 520 millions de tonnes en 1993 et une surface totale d'environ 145 millions d'hectares, est une des céréales les plus cultivées dans le monde, derrière le blé (560 millions de t) et devant le maïs (465 millions de t).

Bien que son aire s'étende sur presque toutes les latitudes du globe, le riz reste essentiellement une production asiatique: 92% des surfaces et de la production mondiales sont concentrées en Asie, en particulier en Chine (36%) en Inde (20%) et en Indonésie (9%). La production rizicole est aussi très irrégulière car elle est soumise aux aléas climatiques (irrégularité des moussons en Asie). D'ailleurs, plus de la moitié des surfaces rizicoles asiatiques, 94% en Afrique et 45% dans le monde, sont cultivées sans la maîtrise de l'eau. Ainsi, en 1993, la production a connu une baisse par rapport à 1992 en raison des mauvaises conditions climatiques dans les principales régions rizicoles d'Asie.

Tableau 1: La production, les surfaces et les rendements de riz paddy par zones géographiques

PAYS	PRODUCTION		SURFACE		RENDEMENT	
	millions t.	croissance %	millions ha	croissance %	t./ha.	croissance %
ANNEES	1993	1960-93	1993	1960-93	1993	1960-93
Monde	520.2	3.2	145.0	0.9	3.59	2.3
Asie	475.5	3.2	134.0	0.8	3.55	2.4
Chine	184.1	4.6	34.0	0.8	5.41	3.7
Inde	111.1	3.4	43.0	0.7	2.58	2.5
Thaïlande	18.5	3.2	8.8	2	2.10	1
Brésil	9.9	3.6	4.1	2.3	2.40	1.1
Etats Unis	7.1	5.1	1.1	3	6.45	2
Egypte	4.2	4.3	0.65	2.9	6.46	1.1
Italie	1.3	3.3	0.21	1.9	6.19	1.3
Australie	1.0	8.9	0.14	7.5	7.14	2.1

sources: FAO, IRRI, USDA

Pourtant, la production asiatique a presque triplé en 30 ans grâce aux succès de la Révolution Verte: introduction de nouvelles variétés à cycle plus court dans des conditions de riziculture irriguée, emploi de nouveaux intrants (fertilisants et pesticides) et amélioration des techniques culturales et des infrastructures. Les rendements ont ainsi progressé de 2,3% en moyenne par an, entre les années 1960 et 1990, tandis les surfaces n'ont augmenté en moyenne que de 1% par an. Les performances de la culture varient cependant fortement selon le niveau de maîtrise de l'eau. En culture irriguée, les rendements moyens atteignent 5 à 6 t/ha et 2 à 3 t/ha en culture non aquatique (pluviale). En revanche, les systèmes intensifs seraient au moins deux fois plus coûteux que les systèmes pluviaux (FAO, 1991).

## La consommation mondiale

Le riz est la base de l'alimentation de près de la moitié de l'humanité. En 1993, la consommation mondiale était estimée à environ 360 millions de tonnes, soit une consommation moyenne de 60 kilogramme par habitant et par an, alors que celle du blé est en moyenne de 100 kg/hab/an. En terme de calories, le riz représente 20% de la ration alimentaire céréalière tandis que le blé représente 30%.

Il existe de grandes différences de consommation de riz selon les régions. Trois niveaux de consommation correspondent à trois modes de consommation : le modèle asiatique dont la consommation moyenne dépasse les 100 kg/hab par an ; le modèle occidental ayant une consommation moyenne inférieure à 10 kg/hab par an ; et un modèle intermédiaire avec une consommation moyenne entre 30 et 60 kg/hab par an qui comprend essentiellement des pays en développement situés en milieu tropical et subtropical (cf. tableau 2).

**Tableau 2 : la consommation mondiale de riz dans certains pays**

Pays	Consommation de riz en 1993 en kg/par hab.
Monde	60
Chine	110
Sénégal	60
Brésil	45
Etats Unis	10
France	5

sources: FAO, USDA

Au cours des 20 dernières années, c'est dans les pays d'Afrique et du Moyen Orient que la consommation a le plus progressé : 6% en moyenne par an et par habitant. Dans ces régions la consommation tendrait actuellement à ce stabiliser, mais à moyen terme, est attendu une relance de celle-ci en raison de la poussée démographique et notamment des flux migratoires de populations asiatiques vers le Moyen Orient.

Ailleurs, on observe aujourd'hui une relative stagnation de la consommation, surtout dans certains pays d'Asie où la consommation se diversifie (viandes, légumes, blé, fruits...) grâce à l'accroissement du revenu moyen par habitant.

Toutefois, dans les pays industrialisés, de nouveaux créneaux de consommation tendent à se développer (riz de haut de gamme : Basmati ou parfumé). Bien que les perspectives commerciales restent incertaines, la Thaïlande, premier exportateur mondial, envisagerait ainsi d'augmenter de manière sensible les surfaces en riz parfumé avec l'appui financier de l'Etat.

# 1. Les échanges internationaux de riz

Les échanges internationaux de riz fluctuent entre 14 et 15 millions de tonnes par an, ce qui représente 4% seulement de sa production mondiale (18% dans le cas du blé et 12% pour le maïs). De plus, en dépit de l'internationalisation croissante du marché du riz depuis une vingtaine d'années, les échanges restent extrêmement concentrés ; l'essentiel du commerce mondial se réalise à l'intérieur du continent asiatique (Extrême Orient et Moyen Orient): 70% des exportations et 44% des importations. Toutefois, le volume des échanges peut varier fortement d'une année sur l'autre, en fonction des excédents d'exportation, mais surtout en fonction des variations de la demande des pays importateurs ; d'autant que les stocks mondiaux régulateurs restent relativement faibles. Actuellement, ces stocks se situent à un de leur plus bas niveau depuis des décennies. En 1994, la réduction des stocks de clôture devrait même s'accroître en raison de la baisse de la production mondiale en 1993 et de l'augmentation prévue des exportations de riz. Ils représenteraient ainsi en 1994, 16% environ de la consommation annuelle contre 23% dans le cas du blé.

**Tableau 3: Le commerce mondial du riz par zone géographique, moyenne annuelle 1990-94 (en millions de tonnes et en pourcentage de la production mondiale)**

Zones géographiques	Principaux exportateurs	Répartition géographique des exportations		Principaux importateurs	Répartition géographique des importations	
		Volume	%		Volume	%
Extrême Orient	Thaïlande, Vietnam, Pakistan, Chine, Inde, Birmanie	9,2	68	Hongkong, Malaisie, Singapour, Chine, Indonésie	2,7	20
Moyen Orient	Emirats Arabes Unis*	0,2	2	Iran, Irak, Arabie Saoudite, Turquie	3,1	24
Afrique	Egypte	0,18	1	Nigéria, Cote d'Ivoire, Afrique du Sud, Sénégal, Madagascar	3,3	25
Amérique Latine	Uruguay, Argentine, Surinam	0,7	5	Brésil, Pérou, Cuba, Mexique, Venezuela	1,9	15
Amérique du Nord	Etats Unis	2,4	18	Canada	0,4	3
Europe	Italie	0,3	2	CEE-12	1,0	7
Autres	Australie	0,5	4	ex-URSS	0,9	6

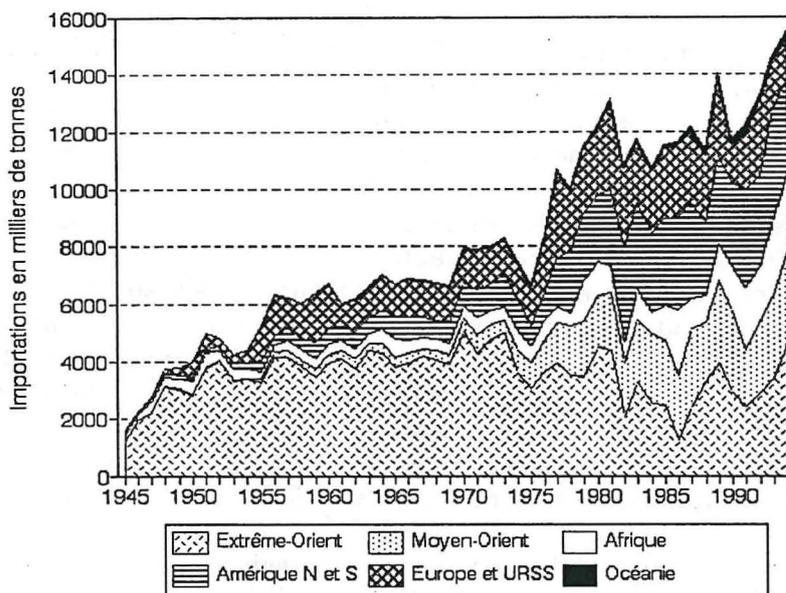
\* re-exportateur  
Source: FAO

## 1.1 Les pôles d'importation

Jusqu'au milieu des années 1970, le marché du riz fut presque exclusivement un commerce de proximité entre pays de l'Extrême Orient. Des pays comme l'Indonésie ou les Philippines dont le déficit rizicole était souvent conjoncturel, faisaient appel à des voisins ayant des excédents structurels tels que la Birmanie et la Thaïlande.

Aujourd'hui, on compte quatre grands pôles d'importation dans le monde : l'Afrique avec 25% des importations mondiales ; le Moyen Orient avec 24 % ; l'Extrême Orient 20% et l'Amérique latine 15%.

**GRAPHIQUE 1: Evolution des importations de riz par zones géographiques**



source: d'après données FAO.

Les deux premiers pôles, en progression constante, ont émergé dans les années 1975 (cf. graphique 1). Au Moyen Orient, l'essor de la consommation rizicole a été possible au grâce aux revenus pétroliers. En revanche, dans les pays africains, les mauvaises conditions climatiques (comme par exemple la sécheresse dans les pays du Sahel), la progression démographique et l'accélération de l'exode rural ont entraîné une forte augmentation de la consommation de riz, et donc des importations, notamment depuis les grands centres urbains d'Afrique occidentale.

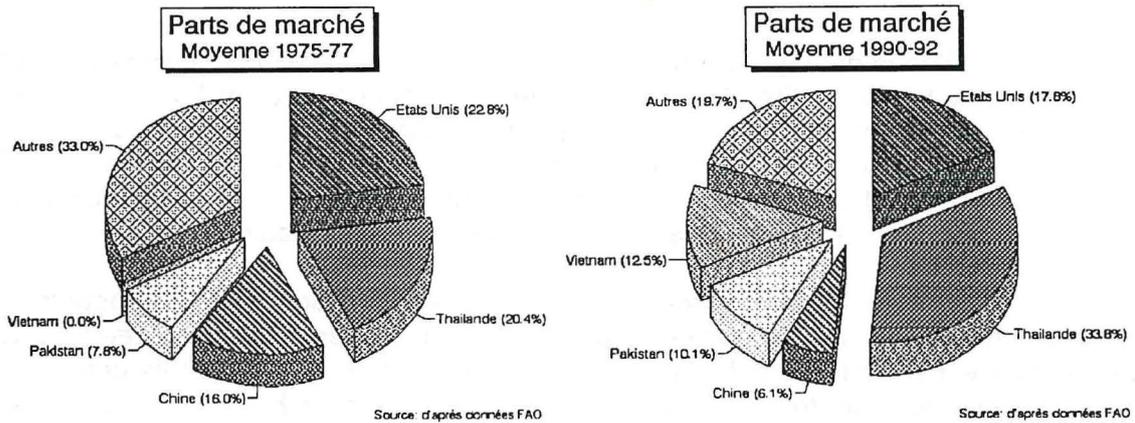
En Amérique latine, l'autosuffisance rizicole se dégrade depuis les dix dernières années, en raison d'une progression lente de la production due à une stagnation des rendements, alors que la consommation par habitant est en augmentation sensible. Le cas le plus significatif est celui du Brésil qui est aussi le principal producteur, consommateur et importateur de cette région.

En Extrême Orient en revanche, la part relative des importations tend à reculer depuis la fin des années 1970. Cette part serait ainsi passée de 30% du volume total à environ 20% dans la période actuelle. Parmi les pays les principaux pays ayant connu une baisse sensible des importations on trouve l'Indonésie, la Corée du Sud et le Viêt-nam. Ce dernier a même totalement inversé sa position puisqu'il est désormais le troisième pays exportateur.

## 1.2 Les pôles d'exportation

L'offre d'exportation est de type oligopolistique (peu d'exportateurs), mais la concurrence entre pays exportateurs est assez forte. De ce fait, les prix mondiaux connaissent une grande instabilité et subissent de fortes fluctuations sous l'effet des politiques commerciales agressives et des subventions directes ou indirectes des exportateurs, qui cherchent à capter de nouvelles parts de marché.

## GRAPHIQUE 2: Parts de marché des exportateurs entre 1975 et 1992



La Thaïlande est leader avec un tiers des parts du marché depuis le début des années 1980 (cf. graphique 2). Ce pays subit cependant la concurrence des nouveaux pays exportateurs, tout en maintenant ses exportations autour de 4 à 5 millions de tonnes grâce aux interventions publiques de soutien (régulation des stocks publics, contrats publics d'exportation à des taux bonifiés, aides financières aux exportateurs et aux riziculteurs).

Les Etats-Unis, deuxième pays exportateur, après avoir occupé le premier rang dans les années 1960-1970, contrôlent actuellement 18% environ du marché. Ils préservent leur place grâce aux programmes publics de promotion aux exportations et d'aide alimentaire (Export Enhancement Program, General Sales Management 102, Public Law 480). On note cependant une perte d'influence dans leurs marchés traditionnels d'Amérique latine et du Moyen Orient, compensée par les nouveaux débouchés vers l'Europe de l'Est et surtout vers le Japon dont l'ouverture progressive aux importations semble s'amorcer (elles étaient interdites auparavant). A moyen terme, les Etats-Unis pourraient toutefois céder leur place au Viêt-nam dont le nouvel essor, remarqué depuis la fin de l'année 1989, l'a propulsé aux premiers plans du commerce mondial du riz.

Le Viêt-nam apparaît solidement implanté à la troisième place, après une absence de plus de 25 ans du marché. Ce pays a d'abord pris des parts sur le marché des riz de basse qualité, grâce à des prix très compétitifs, avant de se positionner désormais sur le marché de riz de qualité (moins de 10% de brisures).

La Chine, dont le volume d'exportations est assez irrégulier selon les années, se place actuellement au quatrième rang des pays exportateurs. Jusqu'à ces dernières années les ventes de la Chine étaient avant tout résiduelles sans une véritable politique d'exportation. Or, une volonté de pérenniser les exportations apparaît, en accordant notamment une plus grande souplesse d'exportation aux provinces excédentaires du Sud. La Chine pourrait ainsi, dans un proche avenir, jouer un plus grand rôle sur le marché international.

Quant au Pakistan et à l'Inde, leur position s'est affaiblie depuis trois ans en raison d'une stagnation de leur production et d'une perte de compétitivité vis-à-vis de leurs principaux concurrents (Chine et Vietnam). A partir de 1994, ces pays devraient augmenter leurs exportations pour répondre à l'accroissement de la demande mondiale, en particulier pour les riz de haut de qualité supérieure (faible pourcentage de brisures).

## 2. La segmentation du marché du riz

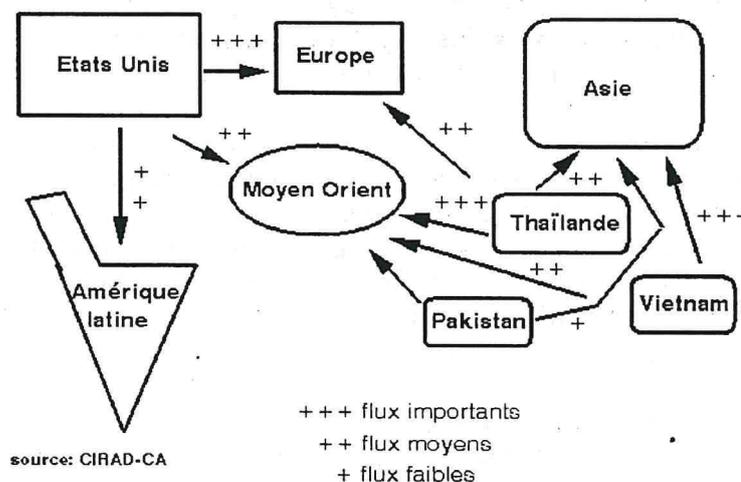
On distingue deux grands marchés : le marché des riz de qualité supérieure et celui des riz de basse qualité. Rappelons que le principal facteur de différenciation est le pourcentage de brisures (moins de 10% pour les riz de qualité supérieure et jusqu'à 100% de brisures pour les riz de basse qualité) ; leur différentiel de prix varie de 20 à plus de 50 %. Il existe aussi d'autres marchés, mais ils sont beaucoup plus marginaux : le marché des riz gluants et celui du riz de type Basmati.

La qualité de transformation du paddy et son origine sont aussi un facteur de différenciation dans la formation des prix. Ainsi, à pourcentage de brisures égal, le riz vietnamien est moins cher, de 10 à 15%, que le riz thaïlandais, tandis que le riz américain est plus cher (de 20%) que le riz thaïlandais. Cette décote sur le prix du riz en fonction de son origine, tend cependant à devenir davantage d'ordre économique (prix de revient) que technique (homogénéité du grain, qualité de l'usinage...), ce qui est l'avantage des pays comme le Vietnam et la Chine.

### 2.1 Le riz de qualité supérieure

Dans le marché des riz de qualité supérieure, il y a deux grands exportateurs: la Thaïlande, un peu plus de la moitié de ses ventes en 1993, soit 2,5 millions de tonnes ; et les Etats-Unis, plus des deux tiers de ses exportations, soit environ 1,6 millions de tonnes en 1993. Ils possèdent respectivement environ 40% et 25% des parts de marché. Toutefois, cette suprématie est remise en question depuis ces deux dernières années avec la percée du Vietnam ; entre 1991 et 1993, les exportations vietnamiennes de riz de qualité supérieure sont passées de 13% du total de ses ventes à un peu plus de la moitié, soit environ 1 million de tonnes et 15 % des parts de marché. Le reste du marché, environ 20% des parts, se partage entre l'Inde, l'Uruguay, le Surinam et l'Argentine, ainsi que, pour les riz à grains ronds, l'Italie, l'Espagne et l'Australie.

GRAPHIQUE 3: Courants d'échanges de riz de qualité supérieure

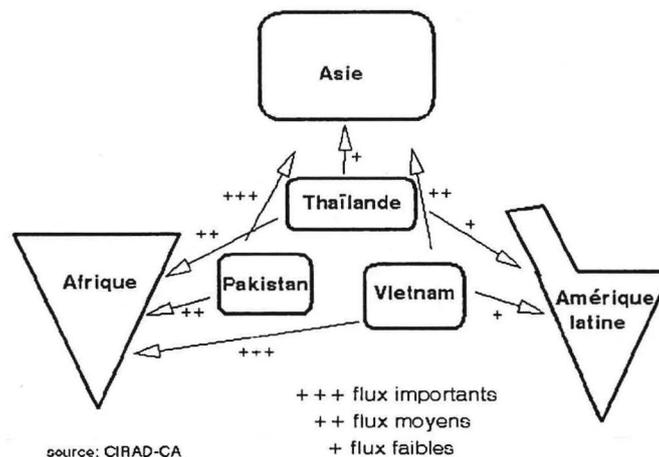


## 2.2 Le riz de basse qualité

Dans le marché des riz de basse qualité, l'offre est très atomisée. La plupart des exportateurs asiatiques participent à ce marché, avec cependant une prédominance pour les exportations de la Birmanie, la Chine, le Pakistan et le Vietnam.

Dans certains cas, ce sont les manques de technologie de post-récolte et de qualité d'usinage qui conduisent les pays à occuper ce créneau. Cette contrainte tend néanmoins à s'atténuer, comme dans le cas du Vietnam. Pour d'autres, il s'agit d'une politique d'exportation afin d'écouler des excédents de riz de qualité supérieure (en mélangeant les qualités) vers des pays qui pour des raisons économiques (riz moins chers) ou culturelles (habitudes culinaires), consomment exclusivement du riz ayant un haut pourcentage de brisures, le Sénégal par exemple.

GRAPHIQUE 4: les courants d'échanges de riz de basse qualité



## 2.3 Les importateurs par qualité de riz

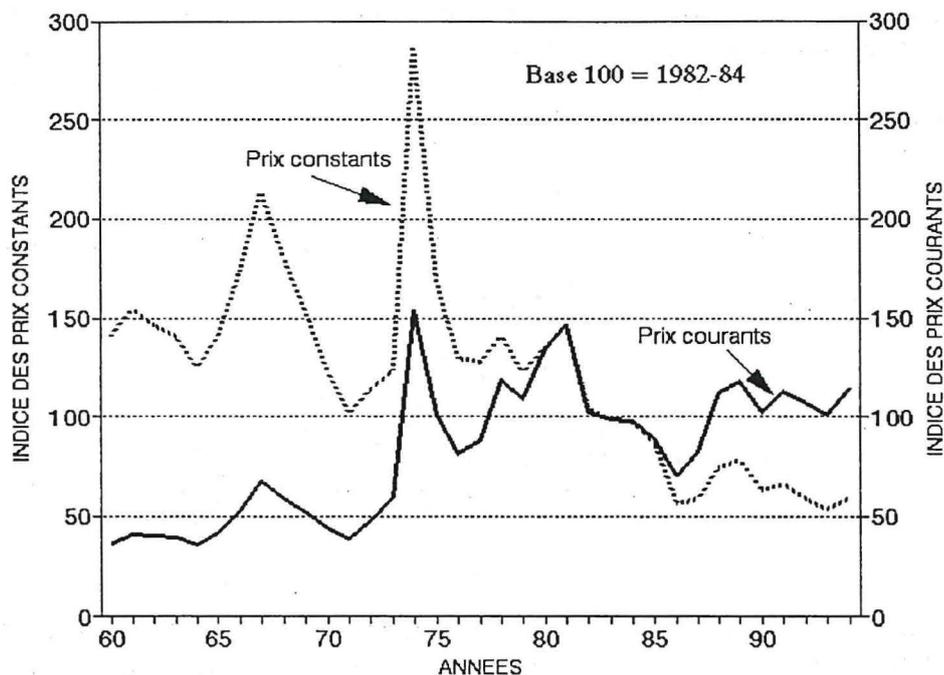
Dans la catégorie de riz de qualité supérieure, à grain long, les principaux clients sont les pays d'Europe Occidentale et ceux du Moyen Orient disposants des revenus pétroliers (Iran, Irak, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Koweït...), ainsi que des pays d'Extrême Orient, tels que Singapour, Malaisie et Hong-Kong, et des pays d'Amérique latine, comme le Brésil et le Costa Rica. Les importateurs de riz à grains ronds, sont essentiellement le Japon, la Corée du Sud, Madagascar et Taïwan.

Dans la catégorie de riz de basse qualité, les importateurs sont principalement des pays d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et d'Extrême Orient, avec cependant quelques différences. Les pays africains importent surtout du riz 25 à 35% brisures, tandis que les pays latino-américains et d'Extrême Orient (Cuba, le Pérou, les Philippines et le Sri Lanka) importent davantage de riz entre 15 à 20% brisures.

### 3. Evolution des prix mondiaux

Sur le long terme, les prix mondiaux ont connu une baisse en valeur constante, surtout depuis le milieu des années soixante-dix (cf. graphique 5) en raison de l'accroissement de l'offre mondiale. En effet, depuis une vingtaine d'année, la production mondiale a marqué un progrès sensible, particulièrement dans les principaux pays producteurs (Chine, Inde, Indonésie) ayant ainsi acquis une autosuffisance alimentaire. A cela s'ajoute une relative stagnation de la consommation de riz en Asie, ce qui tend à réduire les importations des pays asiatiques traditionnellement déficitaires.

**GRAPHIQUE 5: Evolution des prix mondiaux en valeur courante et constante**



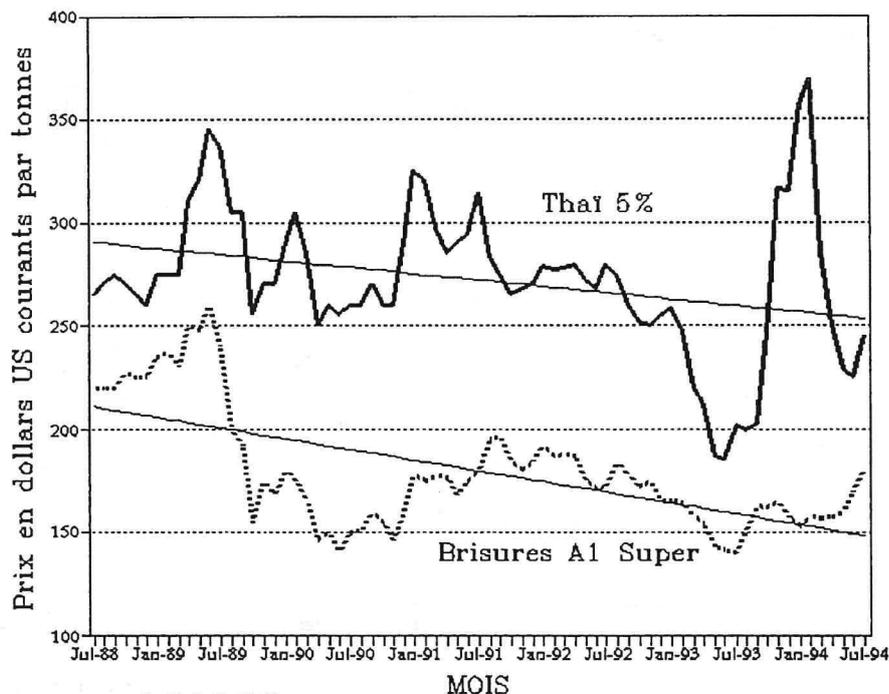
sources: d'après données FAO et BM

#### 3.1 La formation des prix

Bien qu'on ait l'habitude de se référer aux prix des deux principaux exportateurs, la Thaïlande et les Etats Unis, la segmentation du marché mondial amène à distinguer des prix par type de produits échangés et par leur origine. En outre, l'évolution des prix mondiaux est souvent différente selon le niveau de l'offre et de la demande pour chaque type de riz.

Ainsi, la comparaison de l'évolution des prix du riz *Thai 5%* de brisures et des brisures thaïlandaises de type *A1 Super* montre, depuis les quatre dernières années, une baisse tendancièrre plus prononcée pour les prix des brisures (cf. graphique 6). La chute des cours des brisures entre juillet et novembre 1989 a surtout été provoquée par la percée du Vietnam sur le marché des riz de basse qualité. En revanche, à partir de fin 1992, et toujours du fait de la concurrence vietnamienne, les prix du riz de qualité supérieure ont connu une baisse plus sensible. Plus récemment, fin 1993, la demande d'importation soudainé du Japon a provoqué une flambée des cours de riz de qualité supérieure tandis que les cours des riz de basse qualité n'ont guère été affectés.

**GRAPHIQUE 6: Les prix à l'exportation des riz Thaï 5% et Brisures Thaï A1 Super**



### 3.2 L'instabilité des prix

Les prix sont donc soumis à une instabilité chronique du fait de l'étroitesse du marché et de la faiblesse des stocks régulateurs. Celui-ci réagit souvent de manière brutale aux situations imprévisibles: par exemple, les exportations soudaines du Vietnam à partir d'août 1989 ; la Guerre du Golfe ; le blocus contre l'Irak (un des principaux importateurs de riz) ; et les importations du Japon depuis fin 1993.

Ces caractéristiques expliquent en partie, l'absence d'un marché à terme de niveau international pouvant donner plus de transparence et probablement plus de stabilité des prix à court et à moyen terme.

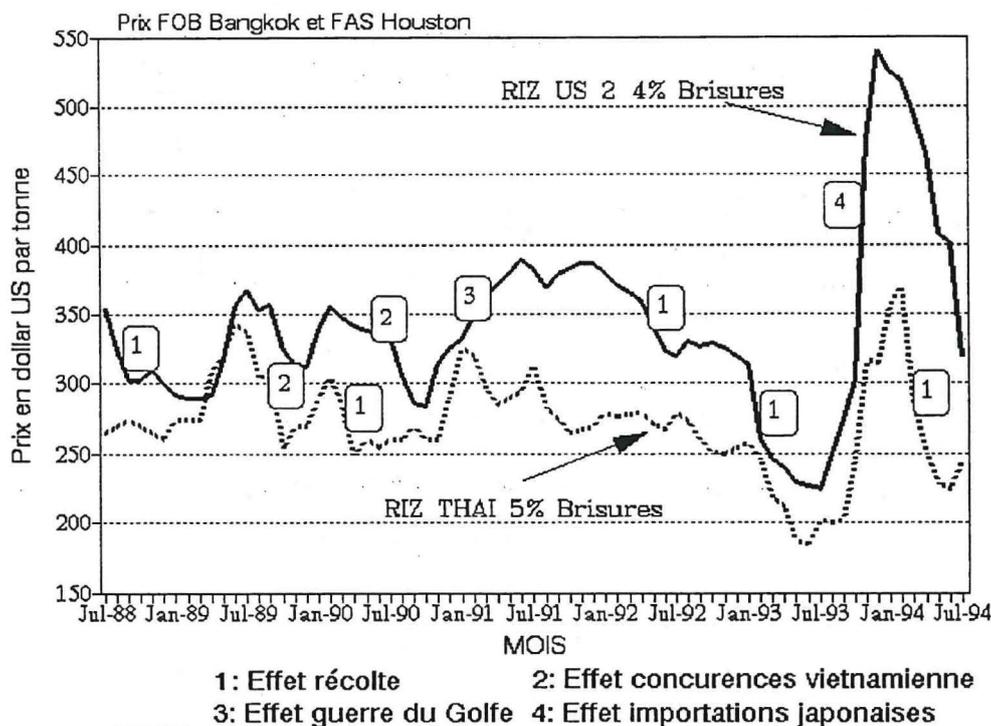
#### 3.2.1 Les prix et les cycles de production

Quelques prévisions sur l'évolution des prix sont cependant possibles grâce aux cycles de production des principaux exportateurs (cf. graphique 7).

Ainsi, les variations interannuelles des prix de référence thaïlandais et américains sont fortement corrélées aux cycles des récoltes. Par exemple, les prix ont tendance à baisser en période de récolte : entre décembre et février en Thaïlande ; entre juin et juillet aux Etats Unis et Thaïlande (deuxième récolte).

En revanche, les prix tendent à subir une hausse, un à deux mois avant la récolte, entre octobre et novembre, et entre avril et-mai.

**GRAPHIQUE 7: Evolution mensuelle des prix thaï et Nord Américains**



source: OSIRIZ

### 3.2.2 Les irrégularités de la demande d'importation

L'évolution cyclique des prix n'est pas régulière. L'activité conjoncturelle du marché et des phénomènes spéculatifs pèsent sur les prix et peuvent même modifier les tendances. Ainsi, lorsque certains importateurs, par exemple, diffèrent leurs achats, ils anticipent la baisse des prix, en même temps qu'ils la provoquent. De même, les rumeurs d'une mauvaise récolte conduisent à des achats inhabituels et amplifient la hausse.

En revanche, il n'existe pas (comme dans le cas des exportateurs) de cycle de demande pouvant influencer régulièrement les mouvements de prix, car la demande est beaucoup plus atomisée et émane de toutes les latitudes. En outre, la demande ne s'exprime pas toujours en période de bas prix, mais peut émerger par opportunité d'achat sans relation directe avec le prix mondial.

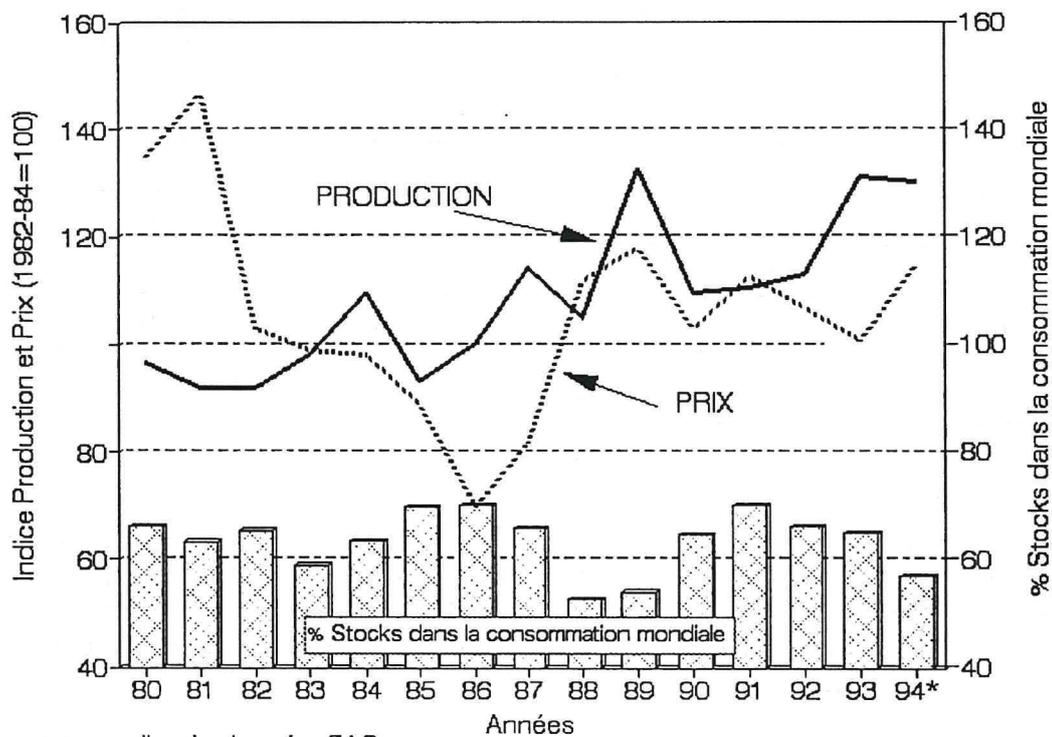
En effet, certains acheteurs sont tributaires de prêts, de facilités de crédit ou d'aides alimentaires octroyés par les mêmes exportateurs ou d'autres bailleurs de fond. Il se constitue ainsi un commerce quasi parallèle, qui ne suit pas forcément une logique de marché. Par contre, ce type de commerce peut exercer une influence sur les prix mondiaux lorsque par exemple, un contrat avoisine les 100.000 de tonnes.

Quelques pays seulement disposent de la capacité financière nécessaire pour profiter des cycles de prix, grâce à une gestion publique des stocks nationaux, comme l'Indonésie, la Malaisie ou Hong-Kong. En revanche, les pays importateurs par défaut de ressources financières, peuvent difficilement constituer des stocks régulateurs au cours des périodes de bas prix.

### 3.2.3 L'évolution de l'offre d'exportation

L'évolution des stocks des exportateurs est fortement corrélée aux prix internationaux (cf. graphique 8). La baisse des prix entre 1981 et 1985, due à un excédent de l'offre, a entraîné une augmentation sensible des stocks. En revanche, la relance de la demande d'importation et la hausse des prix entre 1986 et 1989, ont conduit à une baisse sensible des stocks.

**GRAPHIQUE 8: Evolution de l'indice des prix et de la production, et du % des stocks dans la consommation mondiale**



source: d'après données FAO

## 4. La régularité de l'offre d'exportation

Malgré la concentration de l'offre mondiale, une large part (80%) de l'offre d'exportation serait plutôt régulière car les exportations des principaux pays exportateurs ne sont pas résiduelles. En Thaïlande, aux Etats Unis et au Pakistan, les exportations représentent entre un tiers et la moitié de la production nationale. Et, le potentiel d'exportation n'est pas totalement exploité (cf. Tableau 4).

**Tableau 4 : Les principaux exportateurs de riz et les potentialités d'exportation ( en milliers de tonnes et en pourcentage)**

Exportateurs	Exportations moyennes (1990-93)		Potentiel d'exportation *	
	Volume	% de production	Volume	% du marché
Thaïlande	4 800	38	5 000	35
Etats Unis	2 500	51	2 700	20
Vietnam	1 900	14	2 000	15
Pakistan	1 200	37	1 200	10
Autres (1)	4 500	2	2 000	15

\* ce potentiel, estimé par l'auteur, doit être considéré comme la capacité minimale d'exportation du pays.  
(1) la CEE, la Chine, l'Inde, l'Australie, l'Uruguay, le Surinam et l'Argentine  
source: FAO

Ainsi, en considérant les potentialités d'exportation des quatre principaux pays: Thaïlande (35%), Etats Unis (20%), Vietnam (15%) et Pakistan (10%), on atteint 80% des capacités de ventes. Les 20% restants, correspondent aux exportateurs de moindre envergure: la CEE, la Chine, l'Inde, l'Australie, l'Uruguay, le Surinam et l'Argentine.

La régularité de l'offre limite donc les risques de pénurie. Mais, elle peut se transformer en crise d'excédents, comme depuis la fin des années 1980. De même, des crises ponctuelles de déficit résultent de l'augmentation imprévisible de la demande d'importation, comme celle du Japon en 1993, mais elles sont assez bien résorbées par le marché d'exportation.

## 5. Les facteurs d'instabilité de la demande d'importation

La demande d'importation varie moins en fonction des prix mondiaux qu'en fonction du résultat de récolte dans chaque pays.

La demande apparaît très irrégulière dans les pays, qui importent en moyenne plus de 100.000 tonnes. par an, si la production nationale de riz est importante. Pour les pays comme le Brésil, l'Indonésie ou les Philippines presque autosuffisants, les variations annuelles des importations sont supérieures à 100%, tandis que pour les pays comme Hong-Kong, Singapour ou le Sénégal, dont la production nationale est inexistante ou faible, les variations sont inférieures à 10%, dans la mesure où la demande d'importation est liée à la consommation, plus stable à moyen terme.

Tableau 5 : Pays importateurs de plus de 100.000 tonnes, en moyenne par an (période 1981-90\*)

Pays importateurs	Production Moyenne 81-90 en 1000 t.	Importations Moyenne 81-90 en 1000 t.	Ecart-type Période 81-90 en 1000 t.	Coefficient de variation 81-90 En %
Importateurs "instables"	275 460	4 793	1 023	25
Brésil	9 560	313	381	121
Indonésie	38 894	304	342	112
Philippines	8 672	167	222	133
Importateurs "stables"	711	3 145	135	4
Hong Kong	-	373	13	3
Singapour	-	205	16	8
Sénégal	136	210	10	9
Monde	463 290	12 362	900	7

\* Il était inutile de prendre en compte une période plus courte car on a constaté que le facteur démographique durant une période de 9 ans (1981-1990) n'intervenait guère dans les variations des importations.

Sources: IRRI, FAO ; Calculs de l'auteur.

Face aux irrégularités structurelles du marché, chaque pays met en place des instruments de régulation ou de protection. Toutefois, ces dispositifs, concernent, pour l'essentiel, l'organisation nationale du marché, avec des répercussions sur le plan international.

## 6. Stratégies commerciales et adaptation au marché international

Il n'existe pas d'accord international pour la régulation du commerce de riz, comme dans le cas du café ou du cacao. Cependant, le marché du riz est un des plus contrôlés au plan national. Chaque pays (exportateur ou importateur) dispose d'outils d'intervention: subventions, barrières douanières, quotas d'importation... Ainsi par exemple, l'Equivalent Subvention à la Production (ESP) du riz atteint plus de 80% en moyenne dans les pays de l'OCDE, tandis le ESP du blé est en moyenne de 65%.

Ainsi, certains Etats exportateurs subventionnent régulièrement leurs exportations, comme par exemple, les Etats Unis qui subventionnent en moyenne jusqu'à 30% de leur prix officiel à l'exportation.

Quant aux importateurs, dans l'Union Européenne par exemple, les prélèvements sur les importations de riz des "pays tiers" (non membres de UE ou associés) peuvent atteindre jusqu'à trois ou quatre fois le prix mondial de référence. Le Japon reste cependant le plus protectionniste. Ainsi, jusqu'en 1993, en interdisant toute importation de riz, le producteur nippon pouvait percevoir un prix au moins 10 fois supérieur au prix mondial de référence.

Ces divers instruments de subvention et de protection devraient cependant disparaître progressivement à la suite aux accords finaux du GATT, en 1993. Ces accords obligent par exemple les autorités nord-américaines à abaisser progressivement les subventions aux exportations de riz ; vers l'an 2 000, les subventions ne devraient porter que sur 40.000 tonnes contre environ 320.000 tonnes en 1992. De même que l'Union Européenne devrait démanteler les systèmes de prélèvement (sur les importations) et de restitution (sur les exportations). Par ailleurs, le Japon s'est engagé à une ouverture progressive de son marché, à partir de 1995, mais limitée entre 4 et 8% de la consommation de riz nipponne, soit à terme, une ouverture potentielle de 400.000 à 800.000 tonnes par an.

## 7. Les perspectives générales du commerce international du riz

Les excédents de l'offre d'exportation et le ralentissement de la demande mondiale, au cours de ces dernières années, avaient rendu le marché mondial du riz assez déprimé, avec un niveau de prix les plus bas de la décennie. Une reprise des échanges mondiaux n'était prévue qu'au delà de 1995 en raison d'un accroissement du déficit rizicole du Moyen Orient et de l'Afrique. Or, la flambée des cours mondiaux fin 1993, due à la chute brutale de production (de 20%) au Japon, est venue altérer les prévisions. Ceci confirme ainsi la très forte instabilité structurelle du marché mondial du fait de la concentration de la production et de l'étroitesse des échanges mondiaux.

L'ouverture de nouveaux marchés au Japon, mais aussi en Corée du Sud, devrait donc relancer partiellement le commerce mondial et par là même, renforcer la compétition internationale entre pays exportateurs, en quête de nouvelles parts de marché et de consolidation de leur position. Toutefois, il faut rappeler que l'accord final du GATT ne prévoit qu'une ouverture progressive et limitée du marché japonais. Aussi, ces nouveaux besoins d'importations risquent très vite d'être couverts par les exportateurs, comme semblait être le cas à la mi-1994.

Par ailleurs, le comportement futur des pays importateurs à moyen et faible revenus est incertain car ils sont contraints de revoir à la baisse leur demande d'importation en raison du manque de solvabilité. C'est surtout le cas des pays de l'Europe de l'Est et des anciennes républiques soviétiques dont on espérait pourtant que leurs marchés seraient porteurs dans un avenir proche. Un déplacement de la demande est cependant possible vers les riz de moindre qualité, dont les prix sont plus attractifs, à la suite de la diminution de la demande ouest-africaine consécutive à la dévaluation du franc CFA. A cet égard, pour l'Afrique, les besoins alimentaires demeureront vraisemblablement importants malgré une progression de la production céréalière dans la plupart des pays du Sahel. Il est toutefois trop tôt pour mesurer l'impact du nouveau système des prix sur les conditions de relance des rizicultures nationales africaines.

## BIBLIOGRAPHIE

BENZ H. 1992, Quelle rôle des compagnies de négoce international dans le marché du riz ?, Atelier sur les "Echanges commerciaux et systèmes vivriers de production dans les PVD. Processus et Pratiques, sept. 1992, Montpellier (FRANCE), 15 p.

BENZ H., MENDEZ del VILLAR P. 1992, Le marché international du riz, Facteurs d'instabilité et politiques des exportateurs, Séminaire "Action Concertée Politiques Agricoles", CERDI-CIRAD, Clermont Ferrand, 17-18 novembre 1992, 20 p.

FAO, Annuaire du commerce, 1960-1992, Rome (ITALIE).

FAO, 1991, Demand prospect for rice and other foodgrains in selected Asian countries, FAO, Rome (ITALIE), 125 p.

FAO, 1991, Coûts de production du riz dans certains pays, Comité des produits, Groupe Intergouvernemental sur le riz, FAO, Rome (ITALIE), 49 p.

IRRI, 1990, World Rice Statistics, International Rice Research Institut, Los Baños (PHILIPPINES), 320p.

MENDEZ del VILLAR P. 1992, Le marché international du riz, Structures, Fonctionnement et Perspectives, Atelier IICA/CIRAD, San José (Costa Rica), 1-4 mars 1993 15 p.

MONKE E.A., PEARSON S.R. 1987, Jan. 13-14. The International Price of Rice : Issues and Trends. Jakarta (INDONESIE), Seminar on Recent and Future Movements in World Rice Prices. 28 p.

OECD, 1992, Agricultural policies: Markets and Trade, Monitoring and outlook, OCDE, Paris (FRANCE), 489p.

OSIRIZ, Observatoire de Statistiques Internationales sur le Riz, Bases des données 1 et 2, CFD, CIRAD-CA, ONIC, Paris (FRANCE).

USDA-ERS. Rice Situation and Outlook Yearbook (divers numéros). Washington DC (ETATS-UNIS).

## Les pratiques commerciales

Il existe quatre types de contrats dans le marché international du riz : les contrats d'Etat à Etat, les contrats triangulaires, les contrats de troc ou de compensation et les contrats commerciaux par l'intermédiaire des négociants internationaux.

### **- les contrats d'Etat à Etat**

Ces contrats font partie des dispositifs de politiques rizicoles nationales, au même titre que les subventions, la gestion des stocks publics et le contrôle des prix intérieurs. En effet, les gouvernements ont toujours participé, d'une manière ou d'une autre, aux échanges internationaux ; bien que ces dernières années, le commerce privé ait connu un important essor. Ces contrats demeurent cependant la règle dans certains pays où les droits d'importation, comme au Sénégal par exemple, sont encore monopole d'Etat.

Pour le pays importateur, ces types de contrats constituent une garantie d'approvisionnement régulier, et pour le pays exportateur, il s'agit non seulement d'une meilleure garantie financière, mais aussi d'une arme commerciale lui permettant d'occuper de nouveaux marchés (par exemple, en donnant des facilités de crédit).

### **- les contrats triangulaires et de troc**

Ces contrats sont récents et assez rares pour l'instant. Les contrats triangulaires se font généralement dans le cadre d'une coopération internationale ou d'aide alimentaire, tandis que dans le cas des contrats de troc, le riz sert de monnaie d'échange pour l'achat d'autres biens.

Dans le premier cas, des pays industrialisés (l'Union Européenne par exemple) vendent du blé à un pays du Sud (Thaïlande) qui à son tour paie en exportant du riz vers un pays tiers du Sud (Mauritanie), lequel le reçoit dans le cadre d'une opération d'aide alimentaire ou dans des conditions de crédit à long terme très avantageuses.

Dans le deuxième cas, le Vietnam a par exemple, à maintes reprises, pratiqué le système de troc en payant ses importations de biens de consommation (engrais ou pétrole) avec du riz.

Il existe aussi le système de prêts en nature que l'Indonésie a pratiqué avec le Vietnam (à l'époque où ce dernier était importateur net) et plus récemment avec les Philippines. A charge pour ce dernier, de rembourser en nature lorsqu'un déficit apparaît dans le pays prêteur.

### **- les contrats commerciaux**

Jusqu'à dans les années 1970, les négociants internationaux ont opéré très à la marge des grands marchés asiatiques. C'est avec l'émergence de nouveaux pôles d'importation, que le négoce international va accroître son influence, en particulier en Afrique.

En effet, l'accès à de nouveaux marchés passe toujours par une phase d'initiation (et donc de risque commercial) aux pratiques commerciales et "culturelles" du pays acheteur. Aussi, quelques compagnies de négoce "coloniales" et hommes d'affaires ont-ils su profiter de leur connaissance (ou plutôt de leur rente) dans le milieu africain. Par contre, les exportateurs asiatiques privés et leur gouvernement doivent passer par une période d'apprentissage avant de pouvoir négocier directement avec les importateurs nationaux.

En outre, le développement du commerce africain a aussi généré de nouvelles pratiques commerciales, telles par exemple, la vente de riz "flottant" (le riz est vendu pendant le transport maritime). Plus récemment, on a vu aussi quelques cas de rapprochement entre négociants et importateurs africains.

Quant à la tendance actuelle, il semble que l'on assiste à une augmentation sensible des contrats commerciaux, surtout avec la libéralisation croissante de la filière rizicole dans nombreux pays (non seulement d'Afrique). On peut cependant s'interroger sur l'avenir de ces filières, et surtout, sur leur faculté à organiser l'approvisionnement (donc d'assurer la sécurité alimentaire) des pays déficitaires.



## Déjà parus

1. BENZ H., MENDEZ DEL VILLAR P. Le marché international du riz. Facteurs d'instabilité et politiques des exportateurs. Avril 1993.
2. FREUD C., HANAK FREUD E. Les cafés robusta africains : peuvent-ils encore être compétitifs , Août 1993. Article à paraître.
3. GOUYON A., SUPRIONO A. De la forêt à hévéas aux usines d'Akron : une production paysanne pour un marché industriel. Avril 1993.
4. LEPLAIDEUR A. Innovations récentes dans les réseaux commerciaux et de transformation du riz à Madagascar. Résultat d'une enquête 1991 dans la filière sur Antananarivo, Antsirabé, lac Alaotra. 21 p. Septembre 1993.
5. MOUSTIER P. Etat d'avancement du programme Filmar, phase III (CIRAD-CA/Agricoongo). Octobre 1993.
6. FUSILLIER J.-L. La filière maïs au Cameroun. Quelles perspectives de développement de la production de maïs ? Contribution à l'étude FAC-CAPP/USAID. Octobre 1993.
7. DAVID O., MOUSTIER P. Systèmes maraîchers approvisionnant Bissau. Résultats des enquêtes (15 décembre 1992 au 15 juillet 1993). Octobre 1993.
8. FOK A.C.M. Le développement du coton au Mali par analyse des contradictions. Les acteurs et les crises de 1895 à 1993. Novembre 1993.
9. COUSINIE P. Dynamique des systèmes de production en zone cotonnière au Togo de 1985 à 1992. Novembre 1993.
10. OBSERVATOIRE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX. Fiches produits. Décembre 1993.
11. NAIRE D.L. Enquête manioc/Pool-Congo. Formes de production et modes de mise en marché des « produits manioc » dans le pays rural de Mindouli. Janvier 1994.
12. NAIRE D.L. Contexte d'urbanisation et démographie rurale dans le Pool congolais : les villages-centres du district de Mindouli. Janvier 1994.
13. BALDE A., LEPLAIDEUR A., PUJO L., TOUNKARA O. Les filières du riz en Guinée forestière. Résultats intermédiaires. Novembre 1993.
14. HANAK FREUD E., FREUD C. Methodological issues in the analysis of the competitiveness of cocoa sub-sectors. Paper presented at the Workshop of the International Conference on Cocoa Economy, October 19-22, 1993, Bali, Indonesia. October 1993.
15. DE CROZALS A. La place des Etats-Unis dans le marché mondial du coton-fibre. Décembre 1993.
16. FUSILLIER J.-L. La diffusion de la culture du maïs en Afrique de l'Ouest. Communications présentées au séminaire CIRAD-UNB-FAO de Cotonou (Bénin) sur la production et la valorisation du maïs en Afrique de l'Ouest. Avril 1994.
17. OBSERVATOIRE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX. Fiches produits n° 2. Mise à jour juillet 1994.



Centre  
de coopération  
internationale  
en recherche  
agronomique  
pour le  
développement

Unité de  
recherche  
économie  
des filières

2477,  
avenue du Val  
de Montferrand  
BP 5035  
34032 Montpellier  
Cedex 1  
France  
téléphone :  
67 61 58 00  
télécopie :  
67 61 56 32  
télex :  
480573 F